

LA PROMENADE LAMBERT MAY À CAGNES-SUR-MER

LES OPTIONS DU PROJET

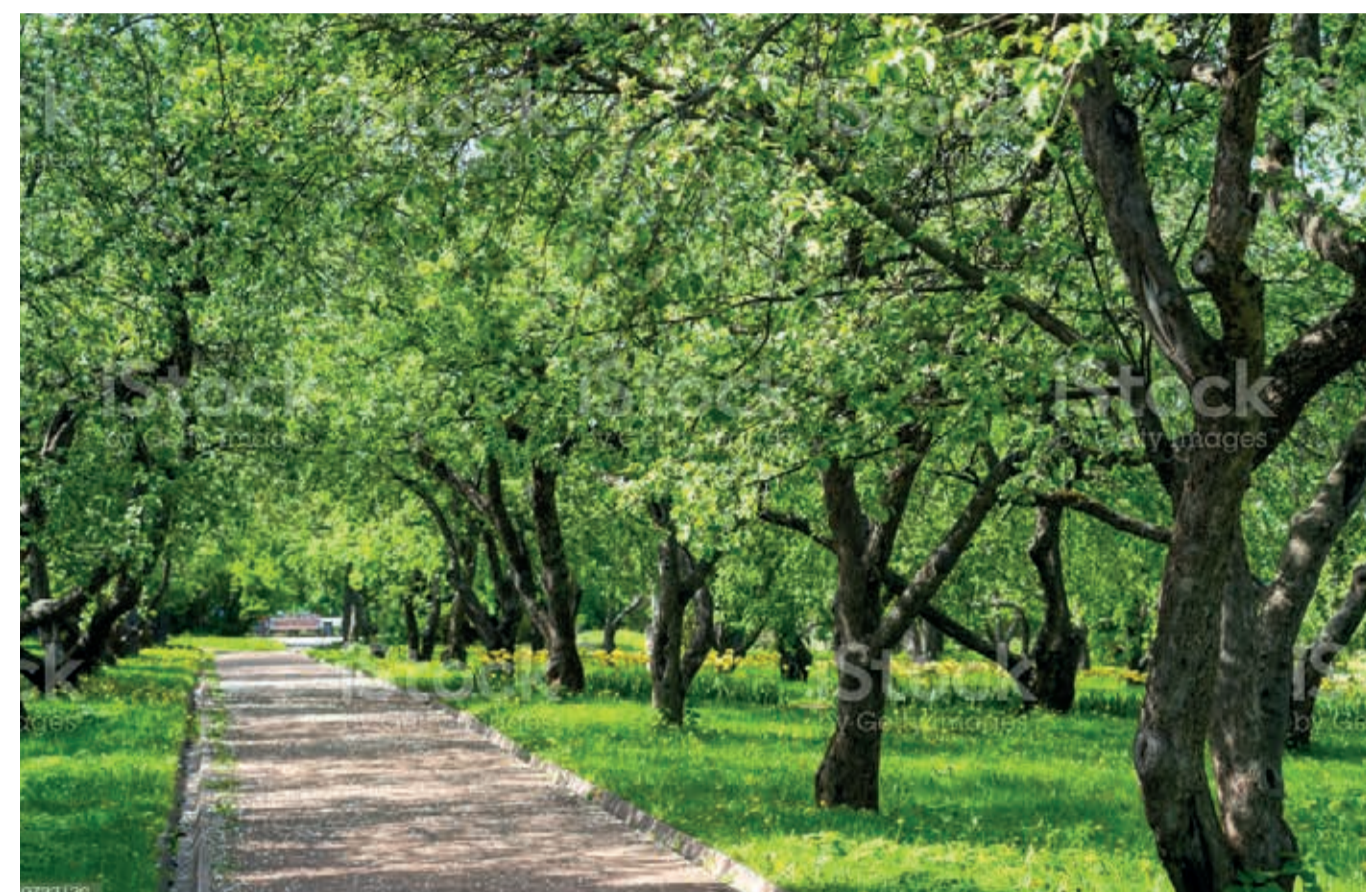
LA VÉGÉTALISATION

Le parc naturel urbain projeté en plein centre de Cagnes-sur-Mer permet de répondre aux grands défis climatiques et environnementaux actuels :

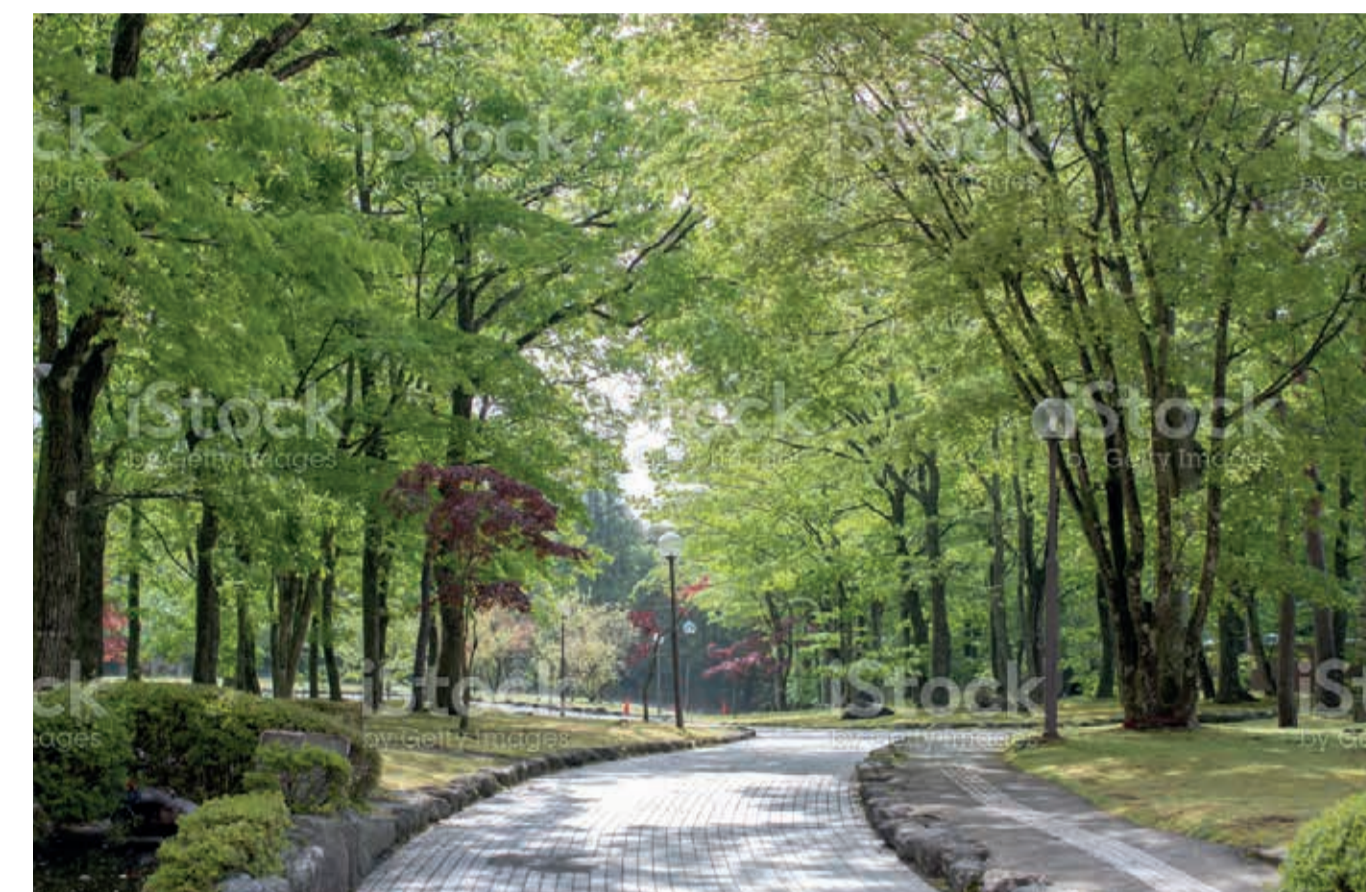
- ✓ La présence de végétation permet d'abaisser la température de 2°C à 3°C en moyenne,
- ✓ La plantation d'arbres permettra de stocker le CO₂ et d'améliorer la qualité de l'air,
- ✓ La désimperméabilisation du site permettra une meilleure gestion des eaux pluviales,
- ✓ La préservation du cours du Malvan permettra de conserver une ripisylve de qualité, corridor de biodiversité pour les espèces locales.



Exemple de prairies



Exemple de plantation d'arbres fruitiers (pommiers)



Exemple de plantation d'arbres hauts



Exemple de végétation méditerranéenne



Quel choix pour les essences et les ambiances végétales ?

- ? Des arbres de grande hauteur
- ? Des plates-bandes et pelouses
- ? Des arbres à fleurs
- ? Des arbres fruitiers
- ? Des essences méditerranéennes
- ? Des essences forestières

LES AMÉNAGEMENTS ET USAGES

La transformation de la friche « Lambert May » au cœur de la ville permet de créer un nouvel espace de vie commun :

- ✓ un espace de balade et de flânerie pour les habitants et les familles,
- ✓ des voies dédiées à la circulation des modes doux pour faciliter les déplacements,
- ✓ une liaison avec le jardin d'enfants des Reynettes,
- ✓ des espaces différenciés pour se reposer, pratiquer une activité ou participer à des moments conviviaux.

Quel choix pour les usages et activités ?

- ? Des aménagements sportifs (parcours santé, tables de ping-pong...)
- ? Des espaces conviviaux de rencontre (pelouses récréatives, aires de pique-nique, espaces événementiels...)
- ? Des espaces ludiques et d'apprentissage (sensibilisation à l'environnement, potagers partagés...)
- ? Des espaces pour respirer et se reposer (bancs, transats...)



Exemple de parcours santé



Exemple de transats en libre-service



Exemple de table de ping-pong accessible pour tous



Exemple de table de panneaux éducatifs sur les enjeux environnementaux



Exemple de potager participatif



Exemple de banc individuel



Exemple d'aire de pique-nique



Exemple de prairies libre d'accès

Modalités de concertation

Compte-tenu des enjeux liés à l'aménagement de cette nouvelle Promenade Lambert May, la Métropole Nice Côte d'Azur et la Ville de Cagnes-sur-Mer ont décidé d'organiser une concertation publique.

L'objectif de cette concertation est de **présenter les enjeux et les grandes orientations d'aménagement** et de permettre à chacun de **donner son avis et de faire part de ses éventuelles suggestions** sur le projet.

Les modalités de la concertation sont :

- Une exposition des panneaux au service Droit des sols de Cagnes-sur-Mer «Maison des Projets» et «Maison des Associations» (accompagné d'un registre),
- La publication des panneaux sur le site internet de la ville et de la Métropole et la création d'un registre en ligne via une adresse mail dédiée permettant la participation de tous,
- La tenue d'une réunion publique sur la commune de Cagnes-sur-Mer.

Réagissez en scannant le QR code

ou en rédigeant un avis à l'adresse : concertation.lambertmay@nicecotedazur.org

